

Cette fiche doit être complétée par l'employeur et par le salarié(e)
et envoyée au CFA en recommandé avec accusé de réception

AVANT LE 30 JUIN 2022 avec :

- une copie du diplôme du Brevet Professionnel Préparateur en Pharmacie (pour les personnes qui passent l'examen du BP à la session 2022, le relevé de notes du BP devra nous parvenir dès les résultats)
- une copie lisible recto-verso de la carte d'identité
- 1 exemplaire de votre CV à jour + lettre de motivation

Pour tous renseignements concernant la prise en charge de la formation, merci de contacter l'OPCO EP au 09 70 838 837 ou <https://www.opcoep.fr>

LE SALARIE(E) :

NOM de jeune fille : NOM d'épouse :

Prénom :

Date de naissance : Ville : Pays :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone fixe : Portable :

Email :

Je suis déjà diplômé(e) du BP préparateur en Pharmacie. Année : au CFA de :

Je suis actuellement en 2^{ème} année de BP préparateur en pharmacie au CFA de :

J'ai pris connaissance auprès d'Actalians des conditions de prise en charge financière de la formation (https://www.opcoep.fr/wp-content/uploads/baremes_opcoep_pharmacies.pdf)

L'EMPLOYEUR :

Nom de la pharmacie :

Nom(s) de l'employeur :

Adresse de la pharmacie :

CP : Ville :

Téléphone :

Email pharmacie :

J'autorise Mme/M a suivre la formation du CQP de Dermo-Cosmétique Pharmaceutique pour 2022-2023.

Merci de nous préciser la nature du contrat qui vous lie avec le salarié(e) pendant la formation du CQP :

.....

J'ai pris connaissance auprès d'Actalians des conditions de prise en charge financière de la formation (https://www.opcoep.fr/wp-content/uploads/baremes_opcoep_pharmacies.pdf)

Fait à : Le :

Signature de l'employeur et **cachet de l'entreprise** :

Signature du salarié(e) :